



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 7 décembre 2023

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h46.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND.

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : B. ANDREZ/D. GUILLEUX ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/P. BENOIT ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD.

### Budget principal - DM N°16 : Entretien voirie communale

Les services techniques de la CCPHD ne sont pas en mesure, sur le programme quotas 2023, de réaliser les travaux de réparation de revêtement des voies communales.

Deux rues communales (Gay Lussac et des Grands Chênes) nécessitent, avant l'hiver, d'être entretenues.

Après consultation des entreprises sur devis, la société VERMOT propose la meilleure prestation économique pour ce chantier, pour un montant de 6 000 € TTC.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal prend les crédits nécessaires à ces travaux sur le compte 022 « dépenses imprévues » (de fonctionnement) et approuve la DM n°16.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 25**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
11/12/2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR

